

Spécialité Educateur sportif mention Activité golf

RNCP41218 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15439
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/03/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DU CLUB CAMUS	39992626000049	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE RESSOURCES D EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19330159500016	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19340099100017	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION FRANCAISE DE GOLF	78466318900040	Former et organiser l'évaluation
JEKA FORMATION	80786008500016	Former et organiser l'évaluation
JEKA - SCHOOL	80786008500024	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'encadrement des activités du golf nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention «activités du golf» permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation

Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics

Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure

du champ du sport ou de l'animation

Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis

Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage(*) en activité golf, notamment dans une intention de progression sportive

Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage(*) en activité golf, notamment dans une intention de progression sportive

Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage(*) en activité golf

Conception d'offres de produits et services d'enseignement en golf

Vente des produits et services d'enseignement en golf de la structure

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap

Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous

Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public

Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus

Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet

Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

Définir les finalités d'un cycle de séances de golf, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de golf, en tenant compte des caractéristiques des publics visés, notamment ceux en situation de handicap, et des finalités du cycle de séances, afin de développer l'autonomie des pratiquants en respectant une progression cohérente

Définir les conditions de réalisation d'une séance de golf, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer sa sécurité, celle des pratiquants et des tiers, le respect de la réglementation en vigueur et atteindre les objectifs de séance.

Vérifier les ressources matérielles et les équipements nécessaires à la réalisation d'une séance de golf, selon

l'environnement de pratique, le contenu de la séance et les caractéristiques des pratiquants, afin de s'assurer de leur disponibilité, de leur état et de leur bon fonctionnement.

Accueillir les pratiquants à une séance de golf, en en présentant les objectifs et modalités de déroulement, afin de mettre en place une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap

Présenter et faire appliquer les règles et règlements afférents à la pratique du golf en adaptant les consignes transmises selon les pratiquants, afin de garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité

Conduire une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage de golf en sécurité, à partir des situations pédagogiques prévues, en mobilisant les techniques du golf, et en les adaptant selon le contexte, les réalisations et les réactions des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser la progression de chaque pratiquant

Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de golf, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin de permettre à chaque pratiquant d'améliorer son niveau de pratique et d'intervenir en cas de situation accidentogène

Analyser une séance de golf, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, notamment l'évaluation du niveau des pratiquants, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes

Evaluer un cycle de séances de golf, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en mesurant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution

Identifier les attentes et besoins spécifiques de la clientèle de la structure en matière de produits ou services d'enseignement en golf, en réalisant une étude et en interrogeant les clients et les bases de données de la structure, dans le respect de la réglementation applicable, afin de permettre la conception d'offres ciblées

Elaborer des offres de produits ou services d'enseignement en golf à destination des clients de la structure, en tenant compte de l'étude réalisée, notamment les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, et des ressources mobilisables au sein de la structure, afin de répondre aux besoins du marché visé et aux objectifs stratégiques de la structure

Planifier le déploiement des nouvelles offres de produits ou services d'enseignement en golf proposées par la structure auprès de la clientèle visée, en en organisant les différentes étapes et modalités, et en les coordonnant, en collaboration avec les parties prenantes impliquées, afin de démarrer la commercialisation effective des offres

Présenter les offres de produits ou services d'enseignement en golf à la clientèle de la structure, en en décrivant et expliquant les caractéristiques, notamment techniques, ainsi que les avantages, au regard des besoins spécifiques identifiés, afin d'informer les clients et susciter chez eux un intérêt pour les produits et services proposés

Mener des entretiens de vente de produits ou services d'enseignement en golf auprès des clients de la structure, en s'appuyant sur un argumentaire de vente et en l'adaptant, au fur et à mesure, selon les caractéristiques des clients, notamment ceux en situation de handicap, et les réactions et objections rencontrées, afin de lever les éventuels freins, favoriser la confiance des clients et conclure la vente

Conseiller les clients de la structure sur les produits ou services d'enseignement en golf, en s'appuyant sur l'analyse de leurs attentes et besoins spécifiques et sur sa maîtrise technique de la discipline, afin de permettre aux clients de choisir les produits et services les plus adaptés

Réaliser un suivi des ventes de produits ou services d'enseignement en golf de la structure, en analysant la performance de ses actions et en mesurant la satisfaction des clients, au regard des objectifs définis et en s'appuyant sur les outils disponibles, afin de rendre compte aux parties prenantes et d'améliorer ses pratiques pour les ventes suivantes

Blocs de compétences

RNCP41218BC01 — Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs

besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap

Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous

Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public

Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus

Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet

Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.

RNCP41218BC02 — Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.

RNCP41218BC03 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités du golf dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les finalités d'un cycle de séances de golf, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de golf, en tenant compte des caractéristiques des publics visés, notamment ceux en situation de handicap, et des finalités du cycle de séances, afin de développer l'autonomie des pratiquants en respectant une progression cohérente

Définir les conditions de réalisation d'une séance de golf, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer sa sécurité, celle des pratiquants et des tiers, le respect de la réglementation en vigueur et atteindre les objectifs de séance.

Vérifier les ressources matérielles et les équipements nécessaires à la réalisation d'une séance de golf, selon l'environnement de pratique, le contenu de la séance et les caractéristiques des pratiquants, afin de s'assurer de leur disponibilité, de leur état et de leur bon fonctionnement.

Accueillir les pratiquants à une séance de golf, en en présentant les objectifs et modalités de déroulement, afin de mettre en place une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap

Présenter et faire appliquer les règles et règlements afférents à la pratique du golf en adaptant les consignes transmises selon les pratiquants, afin de garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité

Conduire une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage de golf en sécurité, à partir des situations pédagogiques prévues, en mobilisant les techniques du golf, et en les adaptant selon le contexte, les réalisations et les réactions des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser la progression de chaque pratiquant

Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de golf, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin de permettre à chaque pratiquant d'améliorer son niveau de pratique et d'intervenir en cas de situation accidentogène

Analyser une séance de golf, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, notamment l'évaluation du niveau des pratiquants, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes

Evaluer un cycle de séances de golf, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en mesurant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une soutenance à partir d'un document relatif à un cycle de séances, suivi d'un échange.
- Une mise en situation professionnelle de conduite de séance suivie d'un entretien.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Peut se présenter à l'épreuve certificative du bloc de compétences 3, le candidat ayant validé le test de présentation de trois situations de l'open professionnel de golf défini en annexe IV de l'arrêté du diplôme.

RNCP41218BC04 — Commercialiser des produits et services d'enseignement en golf dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et besoins spécifiques de la clientèle de la structure en matière de produits ou services d'enseignement en golf, en réalisant une étude et en interrogeant les clients et les bases de données de la structure, dans le respect de la réglementation applicable, afin de permettre la conception d'offres ciblées

Elaborer des offres de produits ou services d'enseignement en golf à destination des clients de la structure, en tenant compte de l'étude réalisée, notamment les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, et des ressources mobilisables au sein de la structure, afin de répondre aux besoins du marché visé et aux objectifs stratégiques de la structure

Planifier le déploiement des nouvelles offres de produits ou services d'enseignement en golf proposées par la structure auprès de la clientèle visée, en en organisant les différentes étapes et modalités, et en les coordonnant, en collaboration avec les parties prenantes impliquées, afin de démarrer la commercialisation effective des offres

Présenter les offres de produits ou services d'enseignement en golf à la clientèle de la structure, en en décrivant et expliquant les caractéristiques, notamment techniques, ainsi que les avantages, au regard des besoins spécifiques identifiés, afin d'informer les clients et susciter chez eux un intérêt pour les produits et services proposés

Mener des entretiens de vente de produits ou services d'enseignement en golf auprès des clients de la structure, en s'appuyant sur un argumentaire de vente et en l'adaptant, au fur et à mesure, selon les caractéristiques des clients, notamment ceux en situation de handicap, et les réactions et objections rencontrées, afin de lever les éventuels freins, favoriser la confiance des clients et conclure la vente

Conseiller les clients de la structure sur les produits ou services d'enseignement en golf, en s'appuyant sur l'analyse de leurs attentes et besoins spécifiques et sur sa maîtrise technique de la discipline, afin de permettre aux clients de choisir les produits et services les plus adaptés

Réaliser un suivi des ventes de produits ou services d'enseignement en golf de la structure, en analysant la performance de ses actions et en mesurant la satisfaction des clients, au regard des objectifs définis et en s'appuyant sur les outils disponibles, afin de rendre compte aux parties prenantes et d'améliorer ses pratiques pour les ventes suivantes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La production d'un document relatif à la conception d'une offre de produits ou de services d'enseignement en golf.
- Une mise en situation professionnelle de vente d'un produit ou d'un service d'enseignement en golf issu du document susmentionné, suivie d'un entretien

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire d'un BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du golf » conduit des activités de découverte, d'initiation au golf ainsi que d'apprentissage dans une intention de progression sportive. Il s'adresse à tout type de public (enfants, adultes, personnes du troisième âge, personne en situation de handicap...) pratiquant l'activité golf ou désirant la découvrir, dans le cadre d'interventions collectives ou individuelles.

Il est amené à travailler dans des structures aussi bien publiques que privées telles que :

- des collectivités locales ;
- des associations, notamment sportives ;
- des établissements d'activités physiques et sportives divers.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du golf » exerce en tant qu'"animateur sportif" ou "moniteur de golf". Deux types de statuts sont possibles :

- salarié : il est sous l'autorité hiérarchique du responsable de la structure tout en exerçant ses fonctions techniques de façon autonome ;
- indépendant : il exerce les mêmes fonctions techniques mais gère l'ensemble de son activité professionnelle de façon autonome. Il accède généralement à ce statut après une expérience professionnelle de salarié. Le moniteur indépendant peut être amené, au sein d'une même structure, à exercer certaines fonctions en tant que salarié.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- a) être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes :
- a minima, le certificat de compétences de l'unité d'enseignement "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1) ou équivalent ;

- le certificat de “sauveteur secouriste du travail” (SST) assorti de la validation de la formation “maintien-actualisation des compétences obligatoires” (MAC), le cas échéant.

b)

justifier du niveau de jeu suivant :

- pour les hommes : être titulaire d'un index de jeu égal ou inférieur à 7.4, avoir réalisé au minimum deux cartes avec un score inférieur ou égal au Standard Scratch Score plus sept dans des grands prix ou des épreuves nationales fédérales. Une seule carte par épreuve pourra être retenue ;
- pour les femmes : être titulaire d'un index de jeu égal ou inférieur à 9.4, avoir réalisé au minimum deux cartes avec un score inférieur ou égal au Standard Scratch Score plus neuf dans des grands prix ou des épreuves nationales fédérales. Une seule carte par épreuve pourra être retenue.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury. Dans le cas où les proportions requises aux trois alinéas précédents ne sont pas atteintes lors de la tenue de ses réunions plénières, en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement sous réserve de la présence d'au moins un formateur ou cadre technique, au moins un employeur et au moins un salarié, en dehors du président ou de son suppléant.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 828 €
Selon la branche	5 977 € – 9 035 €
Prise en charge	Branches concernées
8 828 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 035 €	CPNEF Sport, CPNEF du golf
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 977 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/03/2030
Date de dernière délivrance possible	30/03/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP37109

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41218/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	4 000 € – 9 035 €
Durée	1145 – 1683 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	3
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 01/2026 à 09/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	02/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	11 426 €
Coût moyen par dossier	2 857 €
Durée moyenne	933 h
Période	01/2026 – 08/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	8 %

